

ETUDE PREALABLE D'UNE VOIE VERTE

SUD MEUSE

Communautés de Communes de Val de Meuse Voie Sacrée et du Sammiellois

4. ORIENTATIONS

4.4 Les techniques de construction et d'entretien

Scenario « matériaux » envisageable

Le choix du matériau doit tenir compte du coût d'investissement, mais surtout du coût d'entretien, qui très rapidement, sera un impact très fort pour le gestionnaire de la voie et donc on doit mesurer l'impact sur rapport à l'investissement. Quelle que soit la solution envisagée, l'utilisation de déchets chimiques est proscrite. Il faut donc privilégier avec tout de même en place un matériau qui impose un entretien régulier et léger.

Le choix du ou des matériaux peut répondre à l'une ou l'autre des approches proposées, mais doit avant se faire au regard de l'état existant qui sera d'affinité avec les Communautés de Communes.

A la date de l'étude, aucun choix définitif ne peut être fait.

Le schéma ci-contre, montre d'une part les surfaces existantes de part et d'autre de l'emprise et au sein de l'emprise (sur la Meuse entre les Koeurs), et d'autre part les solutions envisagées pour le projet.

OP
h

ANNEXE 1

Analyse comparée de la voie ferrée et du chemin de halage, par tronçon d'itinéraire

Tronçon 8 : de Koeur-la-Petite à Sampigny

Voie ferrée
Tronçon de 4,2 km environ.
Il permet de relier l'écrou de Koeur la Petite à Sampigny avec un passage sous la route.

Canal
Tronçon de 4,2 km environ sur rive gauche de Koeur la Petite à Sampigny, par la rive droite du canal de la Meuse avec un magnifique passage au pont des arts.

Le RD 12A, à l'écrou du village, symbolise le fin de ce tronçon au Sud.

3. QUEL(S) SUPPORT(S) POUR LA FUTURE VOIE VERTE ?

3.1 Prémature

Les deux infrastructures digitales pour servir de support à la future voie verte sont :

- La ligne ferrée n° 108500 du réseau ferré national qui relie sur environ 140 km Saint-Mihiel à Lérrouville.
- Le halage du canal de la Meuse, tronçon du canal de l'Est qui relie la Meuse au Sammiellois, à l'écrou de Corré (RD sur 435).

Ces deux infrastructures présentent un intérêt similaire pour le projet dans la vallée de la Meuse, mais elles ont des caractéristiques très différentes. Le canal de l'Est est une voie verte qui a été créée par le Conseil Général de la Meuse, il y a quelques années. Cette voie verte est destinée à l'usage de loisirs et de tourisme. Elle est très agréable à utiliser, mais elle est très étroite et ne permet pas de passer des véhicules lourds.

2. L'ENVIRONNEMENT DU PROJET

2.4 Les paysages

La vallée large, entre Dugny-sur-Meuse et Maizy

Dugny-sur-Meuse, point de départ de la voie verte, se situe dans un contexte de vallée large, avec des coteaux aux pentes douces, majoritairement occupés par des parcelles agricoles puis par des bois sur les hauteurs, qui par endroits descendent jusqu'à la route. Le fond de vallée est lui composé principalement de prairies humides, qui lui confèrent un caractère très verdoyant et naturel.

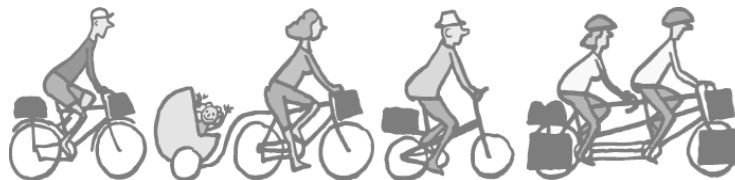
La vallée est jalonnée de villages, se trouvant en pied de coteau à l'Est comme à l'Ouest.

La RD159 traverse la vallée perpendiculairement au niveau d'Ancoement et de Dieux-sur-Meuse, et la RD21 au niveau de Gécour-sur-Meuse et de Villers-sur-Meuse.

Les 2 grandes infrastructures Est/Ouest traversent le territoire dans cette séquence Nord. Elles constituent des barrières visuelles et des repères très forts.

Extrait du dossier de faisabilité pour la création d'une voie Verte dans la vallée de la Meuse, sur l'emprise de l'ancienne voie ferrée Mouzon/Lérrouville et sur l'emprise du halage du canal de l'Est.

Travail de terrain, analyse urbaine, paysagère, environnementale et technique, intégration des contraintes, propositions de tracés, définition des ouvrages associés (pont, parking...), estimation des coûts de mise en œuvre et planning prévisionnel.



Programme : Mission d'étude

Maître d'ouvrage : CC de Val de Meuse Voie Sacrée et du Sammiellois

Maître d'œuvre : Atelier Paysage

Calendrier : 2018-2019

